



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité d'Ascot Corner

### SÉANCE ORDINAIRE DU 4 AOÛT 2025 À 19:30 :

À la séance ordinaire tenue le 4 août 2025, sont présents les conseillères et conseillers: Gina Castelli, Sylvie Boucher, Alain Rondeau, Stéphane Baillargeon, Lisa Cadorette et Hélène Bédard sous la présidence de la mairesse, Mme Nathalie Bresse.

Jonathan Piché, directeur général et greffier-trésorier, est aussi présent.

1.

#### Ouverture de la séance ordinaire à 19 h 32.

2.

#### LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR :

##### 1. Ouverture

1.1 Ouverture.

##### 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

##### 3. Adoption du procès-verbal:

3.1 Séance ordinaire du 7 juillet 2025;

##### 4. 1<sup>re</sup> période de questions

(Durée de 15 minutes et porte sur divers sujets d'ordre public).

##### 5. Ouverture, étude et/ou acceptation des soumissions

##### 6. Information au conseil et correspondance

6.1 Dépôt de la liste de la correspondance pour le mois de juillet 2025;

##### 7. Rapports des comités

7.1 Finances – Subventions:

7.1.1 Adoption des comptes à payer ;

7.2 Autres comités:

7.2.1 Rapport des membres du conseil de leur comité respectif.

##### 8. Affaires nouvelles

8.1 Résolutions à adopter :

8.1.1 Désignation d'un représentant de la Municipalité pour la vente pour taxes 2025;

8.1.2 Arrérages des taxes – vente pour taxes;

8.1.3 Embauche d'un étudiant – journalier / préposé aux parcs;

##### 9. Avis de motion à donner

Aucun.

##### 10. Adoption des règlements

10.1 Adoption du premier projet de règlement numéro 721 modifiant le règlement de zonage numéro 642;

##### 11. Varia affaire nouvelle

Aucun.

##### 12. 2<sup>e</sup> période de questions

(Durée de 15 minutes et porte sur divers sujets à l'ordre du jour).

##### 13. Levée de la séance ordinaire

Prochaine séance ordinaire : 2 septembre 2025 à 19h30

2025-08-152



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité d'Ascot Corner

**IL EST PROPOSÉ PAR** la conseillère Gina Castelli **ET RÉSOLU QUE** le contenu de l'ordre du jour de la séance ordinaire du 4 août 2025 soit approuvé et adopté tel que déposé.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.**

2025-08-153

### 3.1 **PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 7 JUILLET 2025 :**

**IL EST PROPOSÉ PAR** le conseiller Stéphane Baillargeon **ET RÉSOLU QUE** le procès-verbal de la séance ordinaire 7 juillet 2025 soit approuvé et adopté tel que déposé.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.**

4.

### **1<sup>RE</sup> PÉRIODE DE QUESTIONS (début : 19 h 34).**

M. Jacques Gourde :

- Lorsqu'il y a du remblai, quelle grosseur de bloc de ciment est permise?
- Depuis quand un ruisseau peut-il être canalisé?
- Maison abandonnée, est-ce que je dois faire une plainte officielle pour changer la situation?
- Il y a eu des puits de forage, est-ce que quelqu'un de la Municipalité a dit qu'il n'y avait pas de problème pour faire des forages exploratoires en fonction de l'étude de caractérisation?

Mme Eve-Marie Oakes :

- Demande de suivi concernant la vitesse sur le chemin des sables.

Mme Maryse Labonté :

- Félicitation pour les travaux du ponceau Deblois. Questionnement sur les coûts inclus au projet.
- Est-ce que le DEA (défibrillateur externe automatisé) a été déplacé?
- Maison abandonnée, quel est le pouvoir des municipalités? Sherbrooke a mis des amendes pour les maisons abandonnées.
- Il y a plusieurs pneus près du puits et dans la rivière près de la descente de canot.

**FIN DE LA 1<sup>RE</sup> PÉRIODE DE QUESTIONS À 19h58**

6.1

### **DÉPÔT DE LA LISTE DE CORRESPONDANCE :**

Le directeur général dépose la liste de la correspondance pour le mois de juillet 2025 et en fait la lecture.

2025-08-154

7.1.1

### **COMPTES À PAYER :**

**IL EST PROPOSÉ PAR** la conseillère Gina Castelli **ET RÉSOLU QUE** la liste des comptes à payer en date du 4 août 2025 au montant de 253 499.65 \$ soit approuvée et que le directeur général soit autorisé à procéder au paiement de ces comptes.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.**



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité d'Ascot Corner

7.2.1

### RAPPORTS DES COMITÉS :

#### **Madame Nathalie Bresse :**

Donne de l'information concernant :

- Nous n'avons pas eu de comité le mois passé.

#### **Madame Gina Castelli :**

Donne de l'information concernant :

- Nous n'avons pas eu de rencontre le mois passé.
- Félicitation aux employés pour l'écocentre.

#### **Madame Sylvie Boucher :**

Donne de l'information concernant :

- Régie des incendies, le directeur a annoncé sa démission et nous sommes toujours à la recherche de pompiers volontaires. Il y a eu cinq sorties pour East Angus pour un total de 26. Pour Ascot Corner, il y a eu deux sorties pour un total de 29 et pour Westbury, il y a eu deux sorties pour un total de huit.
- En urbanisme, nous avons délivré des permis pour une valeur totale de 1 176 200\$. Nous avons 50% des piscines de vérifiés. Un constat d'infraction a été donné pour un abri d'auto.

#### **Monsieur Alain Rondeau :**

Donne de l'information concernant :

- Il n'y a pas eu de comité au mois de juillet.
- C'est surtout le SAE qui a pris toute l'énergie.
- Nous travaillons sur la programmation pour l'automne prochain.

#### **Monsieur Stéphane Baillargeon :**

Donne de l'information concernant :

- En environnement, il n'y a pas eu de réunion.
- Nous avons un nouvel employé étudiant à l'écocentre pour donner un coup de main.
- Notre affiche avec les pictogrammes est en production.
- En septembre, on repart avec la Régie sanitaire des Hameaux et on verra où ça va nous amener avec Éco Entreprise Québec.

#### **Madame Lisa Cadorette :**

Donne de l'information concernant :

- À la voirie, nous n'avons pas eu de réunion ce mois-ci.

#### **Madame Hélène Bédard :**

Donne de l'information concernant :

- Nous commençons la préparation de la deuxième édition de la fête des nouveaux voisins. Cet événement se tient sous la forme d'un 5 à 7 au parc Pomerleau et vise à réunir et accueillir les nouveaux résidents d'Ascot Corner afin de leur présenter les services et organismes de notre municipalité. L'activité devrait se tenir le 18 septembre prochain.
- La prochaine rencontre de la chambre de commerce du Haut-Saint-François se tiendra le 3 septembre prochain à 18 h 30 à la salle de conférence de la SADC située au 49, rue Angus Nord à East Angus.



No de résolution  
2025-08-155

## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité d'Ascot Corner

8.1.1

### DÉSIGNATION D'UN REPRÉSENTANT DE LA MUNICIPALITÉ POUR LA VENTE POUR TAXES 2025 :

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité doit désigner un représentant afin de pouvoir agir en son nom lors des ventes pour taxes 2025;

**EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR** la conseillère Hélène Bédard **ET RÉSOLU QUE** le conseil de la Municipalité d'Ascot Corner accepte de désigner comme représentants de la Municipalité monsieur Jonathan Piché et madame Brigitte April pour agir en son nom lors de la vente pour taxes 2025.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.**

8.1.2

2025-08-156

### ARRÉRAGES DES TAXES – VENTE POUR TAXES :

**CONSIDÉRANT QUE** conformément aux articles 1022 et suivant du Code municipal, le greffier-trésorier doit déposer au conseil une liste des personnes endettées envers la Municipalité ;

**CONSIDÉRANT QUE** le greffier-trésorier a avisé les propriétaires en défaut;

**CONSIDÉRANT QUE** si le paiement des sommes dues n'est pas reçu avant le 19 août 2025, ces dossiers seront transférés à la MRC du Haut-Saint-François pour être vendus pour défaut de paiement des taxes;

**EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR** la conseillère Sylvie Boucher **ET RÉSOLU QUE** le conseil de la Municipalité d'Ascot Corner demande à la MRC du Haut-Saint-François de procéder à la vente pour défaut de paiement des taxes, des immeubles suivants :

• Matricule 0335 13 3320	5 809.26 \$
• Matricule 0434 12 9664	1 638.89 \$
• Matricule 0535 82 8381	16 269.88 \$
• Matricule 0936 23 5065	4 764.18 \$
• Matricule 0434 35 7928	8 933.26 \$

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.**

8.1.3

2025-08-157

### EMBAUCHE D'UN ÉTUDIANT – JOURNALIER / PRÉPOSÉ AUX PARCS :

**CONSIDÉRANT QUE** la charge de travail de l'écocentre requiert un employé de plus les samedis matin de 8h00 à 12h00 d'avril à novembre;

**EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR** le conseiller Stéphane Baillargeon **ET RÉSOLU QUE** le conseil de la Municipalité d'Ascot Corner accepte l'embauche de monsieur Félix Laprise comme étudiant au poste de journalier / préposé aux parcs à partir du 26 juillet 2025 les samedis de 8h00 à 12h00 jusqu'à la fermeture de l'écocentre pour l'année 2025.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.**



No de résolution  
ou annotation

2025-08-158

## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité d'Ascot Corner

10.1

### **ADOPTION DU PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 721 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 642 :**

La conseillère Hélène Bédard a déclaré un intérêt en lien avec le présent point et, afin d'éviter tout conflit d'intérêts, elle va s'abstenir de participer aux discussions et à la prise de décision;

**CONSIDÉRANT QU'**un avis de motion avait été donné à la séance ordinaire du 7 juillet 2025 ;

**EN CONSÉQUENCE IL EST PROPOSÉ PAR** la conseillère Sylvie Boucher **ET RÉSOLU QUE** le conseil de la Municipalité d'Ascot Corner adopte le premier projet de règlement numéro 721 modifiant le règlement de zonage numéro 642.

Ce projet de règlement a pour objet de modifier le règlement de zonage de la municipalité.

Le greffier-trésorier mentionne que le projet de règlement est mis à la disposition du public lors de la séance.

Une copie du projet de règlement est jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante. Le conseil municipal mandate le directeur général pour déterminer la date de l'assemblée de consultation publique. Lors de cette assemblée de consultation, le conseil expliquera le projet de règlement et les conséquences de son adoption et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.**

La conseillère Hélène Bédard reprend part aux discussions et aux décisions pour la suite de la séance.

11.

### **VARIA AFFAIRE NOUVELLE**

Aucune.

12.

### **2<sup>e</sup> PÉRIODE DE QUESTIONS (début : 20 h 09)**

M. Jacques Nadeau:

- Redevance de gravière de la ville de Sherbrooke, c'est quoi cette redevance-là ?
- Le conflit des redevances avec Steve Leblanc, est-ce réglé ?
- Combien de véhicules électriques la Municipalité possède-t-elle ?
- La ville de Sherbrooke a-t-elle encore le droit d'exploiter sa carrière ?

Mme Eve-Marie Oakes :

- Que signifie la dépense pour une demande d'accès à l'information ?
- J'ai appelé la directrice des loisirs, des sports, de la culture et de la vie communautaire et je n'ai jamais eu de retour d'appel. Il y a une possibilité que le numéro de téléphone ne fût pas le bon. Je ne suis pas d'accord que les enfants s'étendent sur leur serviette par terre pour faire leur sieste.



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité d'Ascot Corner

M. John St-Cyr :

- Le montant d'argent des permis, est-ce que c'est la valeur des travaux?

M. Jacques Gourde :

- Point 8.1.2, est-ce les propriétés en vente pour taxes ?
- À Disraeli, il y a plusieurs panneaux qui clignotent et que tu ne peux pas manquer.
- Concernant l'adoption du règlement 721, est-ce que la réglementation va être rétroactive ?

Mme Maryse Labonté :

- Projet 721, quand la consultation publique est-elle prévue?

**FIN DE LA 2<sup>e</sup> PÉRIODE DE QUESTIONS À 20 h 35.**

2025-08-159

13.

**LEVÉE DE LA SÉANCE ORDINAIRE :**

**IL EST PROPOSÉ PAR** la conseillère Gina Castelli **QUE** la séance ordinaire soit levée à **20 h 35**.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.**

Prochaine séance ordinaire : le mardi 2 septembre 2025 à 19h30.

JONATHAN PICHÉ  
DIRECTEUR GÉNÉRAL  
GREFFIER-TRÉSORIER

NATHALIE BRESSE  
MAIRESSSE